

*Questions orales*

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je voudrais rappeler au député que la *British Columbia Utilities Commission* a été créée par voie législative.

**M. Fulton:** C'est faux.

**M. De Bané:** Si le député désire appeler cela une mascarade ou une fraude, c'est son droit, mais la Commission autorise tous les organismes de réglementation, ainsi que le public, à présenter leur point de vue. Une fois les audiences terminées, le ministère publiera sa propre opinion. Le député accuse de mauvaise foi un organisme de réglementation créé en vertu des lois de la Colombie-Britannique. Je ne suis pas prêt à faire ce genre de déclaration irresponsable. Par contre, le ministère des Pêches et des Océans ne renoncera pas à exercer les responsabilités que la loi lui confie.

\* \* \*

**LE TRANSPORT AÉRIEN**

LA SOCIÉTÉ EASTERN PROVINCIAL AIRWAYS—LE  
DÉMÉNAGEMENT DE GANDER À HALIFAX

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. J'ai tenté de poser cette question hier. Quand le ministre a-t-il été informé de la décision de la société Eastern Provincial Airways de déménager son siège social et ses ateliers d'entretien de Gander à Halifax, ce qui entraînera la suppression de 300 emplois à Gander et une perte importante pour l'économie de la partie orientale de Terre-Neuve? Étant donné que l'IPA est principal employeur de la ville de Gander, quelles mesures le ministre a-t-il prises, de concert avec ses collègues le ministre de la Défense nationale et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, afin d'atténuer ce dur coup porté à l'économie de la ville de Gander et de l'est de Terre-Neuve?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports):** Monsieur le Président, si je me rappelle bien, nous avons été informés de cette décision environ vingt-quatre heures avant qu'elle ne soit annoncée publiquement. Nous n'avons donc pas bénéficié d'un préavis notable, si c'est là que le député veut en venir.

En ce qui concerne les mesures qui pourraient être prises, j'en ai discuté avec le député qui représente cette région au Parlement, avec le ministre des Mines, le ministre du gouvernement de Terre-Neuve ainsi qu'avec mes deux collègues. Nous voudrions évidemment essayer d'aider à remplacer les emplois perdus. Je crois savoir que certaines négociations se poursuivent actuellement à Terre-Neuve. Je suis certes d'accord pour dire qu'il s'agit d'un dur coup pour la collectivité de Gander. Dans la mesure où nous pouvons apporter des solutions de rechange, je suis certain que notre gouvernement tentera d'aider au maximum.

**L'EMPLOI**

LES CONSÉQUENCES DE LA FERMETURE PROCHAINE D'UNE  
USINE DE PÂTES ET PAPIERS À TERRE-NEUVE

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre d'État au Commerce international. Elle porte sur l'économie de Terre-Neuve où le taux de chômage s'élève à 20 p. 100. Le 15 janvier 1984, le ministre annonçait que le Canada verserait 143 millions de dollars (US) pour venir en aide à l'usine de pâtes et papiers de Bowater à Cornerbrook (Terre-Neuve) fermera ses portes en avril si elle ne trouve pas un acheteur d'ici là.

**M. le Président:** La question du député ne complète en rien sa première question.

**Une voix:** Elle porte également sur l'emploi.

**M. McGrath:** Sauf votre respect, monsieur le Président, cette question a trait à l'emploi à Terre-Neuve et fait manifestement suite à ma première.

L'usine de Bowater devra fermer ses portes, car elle a perdu des marchés en Europe au profit des Scandinaves. Si le ministre peut verser 143 millions de dollars (US) à une papeterie de la Malaisie, quelles mesures entend-il donc prendre pour prévenir la fermeture de l'usine de Bowater à Cornerbrook, fermeture qui ferait perdre 1,300 emplois et ruinerait l'économie de la côte ouest de Terre-Neuve?

**L'hon. Gerald Regan (ministre chargé du Commerce international):** Monsieur le Président, je veux remercier le populaire, génial et compétent député de Saint-Jean-Est pour sa question...

**M. Lawrence:** Vous oubliez mordant!

**M. Regan:** ... nul doute qu'il est le rejeton d'une famille très distinguée de Terre-Neuve. Il a grandement contribué à rehausser les débats de la Chambre des communes depuis qu'il y siège.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nielsen:** Vous dites des sottises.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Regan:** Les députés font beaucoup de bruit. Ils n'apprécient sans doute pas qu'on fasse des éloges à ce député.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Regan:** Je remercie le député de s'inquiéter du sort de l'usine de pâtes et papiers de Cornerbrook et je lui fais remarquer que je partage ses préoccupations.

Le député doit pourtant savoir que le gouvernement de Terre-Neuve a rencontré des investisseurs et qu'il est possible qu'ils participent au sauvetage de cette importante usine. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire des organismes compétents, saisira certainement toute occasion de remédier à cette fâcheuse situation.